

---

Dons patriotiques faits par la société populaire de la commune d'Orthez (Basses-Pyrénées) , lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dons patriotiques faits par la société populaire de la commune d'Orthez (Basses-Pyrénées) , lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 12-13;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20119\\_t1\\_0012\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20119_t1_0012_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

[Adresse à la Conv., s.d.] (1).

« Représentans,

Qu'ils connaissent peu la dignité de leur être ! qu'ils méritent peu le titre honorable de citoyen ceux qui dans ces momens osent parler de paix, de trêve ou d'accommodement, avec l'infâme coalition des monstres couronnés ! comme si une lutte entre la liberté et le despotisme pouvoit se terminer autrement que par la chute et la mort de ce monstre.

Quoi ! le François rentreroit dans ses foyers, y déposeroit son armure, et la tour infâme de Londres, cette jumelle de l'antique Bastille, présenteroit encore aux Anglois asservis, des donjons, des crénaux menaçans ! Pitt, le scélérat Pitt, cet exécrationnable auteur de tant de maux existeroit ! L'Espagnol hébété seroit encore tremblant et prosterné devant un saint de bois, ou aux pieds d'un féroce inquisiteur ! Le Prussien n'auroit pas encore vengé sur le cadavre mutilé de son imbécile Guillaume, les mânes plaintives de ses amis, de ses frères, immolés dans les plaines de Châlons ! Le Batave, jadis indompté, supporteroit encore patiemment le joug ignominieux de son lâche et perfide Stathouder ! L'aigle superbe des Germains, n'auroit pas encore forcé les barreaux de sa cage de fer, et déchiré dans ses serres meurtrières le digne frère d'Antoinette, et toute cette détestable famille ! L'Italie, affamée par le brigandage des prêtres, verroit encore le plus stupide et le plus vil des hommes, fouler insolemment aux pieds la pourpre des anciens consuls de Rome ! Des édifices, des monumens qui consacrent à la fois, et la sottise des peuples et la scélératesse de ceux qui les gouvernent, s'éleveroient encore sur les débris pulvérisés des statues des Scévolas, des Brutus, des Décus, des Coclès, ces illustres vengeurs de leur patrie.

Le Russe, ce peuple à qui la nature semble avoir prodigué tous les moyens physiques pour conquérir et défendre la liberté, n'auroit pas encore livré la tigresse du nord au supplice qu'elle mérite, au remords rongeur, au souvenir hideux de ses abominables forfaits. Naples, la Savoye, la Catalogne, ne seroient pas libres ! Les Polonois dignes d'un autre sort, n'auroient pas encore repris leur vigueur, leur énergie, et changé par un effort sublime leurs désastreuses destinées ! La Corse ne seroit pas encore purgée des brigands qui l'infestent, et la vaste étendue des mers, que l'Être suprême créa pour l'utilité commune indistinctement, ne seroit occupée que par une poignée d'ambitieux et d'avares !

La guerre, la guerre, oui la guerre à mort, et ces grandes révolutions, l'assurance du bonheur, et de la prospérité de toutes les nations de l'univers, s'opéreront avant peu, quoique bien des gens les rangent dans l'ordre des chimères.

Ah ! lorsque environnés de factions et de perfidies, la plupart de nos bataillons, sans armes et sans vêtemens, les trahisons multipliées de nos généraux, nos magasins dépourvus des objets

même de première nécessité, l'intérieur déchiré par des malveillans et des scélérats, notre situation politique présentant aux yeux du philanthrope surpris et stupéfait, le tableau le plus effrayant, persuadés que c'en étoit fait de la République françoise ; les hommes d'Etat ne voyoient dans la continuation d'une guerre critique, qu'un moyen de plus pour hâter notre honte et notre ruine. Et lorsque le génie de la Liberté sourit favorablement aux succès de nos armes, lorsque tout nous fait concevoir les plus douces, les plus flatteuses espérances, lorsque les élémens même conspirent avec nous contre la tyrannie, on paroît s'apitoyer sur le sort de nos ennemis, et l'on voudroit nous réduire à l'inertie !

Législateurs, le peuple a juré la mort des tyrans, et le peuple n'a pas juré en vain. Ceux qui voudroient l'entraver dans sa marche guerrière ne sont pas les amis de l'humanité. Repoussez loin de vous ceux qui oseroient vous entretenir de propositions semblables. Les discours qu'ils prononcent à l'appui de leurs pacifiques opinions, ont été forgés dans les cabinets de Pitt ou sous les tentes de Cobourg. Peuvent-ils avec leurs belles phrases, nous faire oublier que les rois n'écrivent leurs traités que sur des sables mouvans et que le moindre vent peut les effacer !

Point de paix, point de trêve, point d'accommodement ; la Liberté est une, elle appartient à l'univers entier ; et nous, ses fils aînés, ses zélés défenseurs, pourrions-nous établir son règne et sa souveraineté tant qu'il existera des rois ? Non sans doute, et comment les anéantir, par la guerre, oui par la guerre, tels sont les sentimens que nous a inspiré Monestier, votre digne collègue, dans le temps qu'il a passé avec nous pour imprimer le mouvement révolutionnaire dans nos âmes, et telle est l'opinion bien prononcée par la commune d'Orthez.

*Dons faits pour les défenseurs de la patrie, en 1792 et 1793.*

Envoyé à Paris, par la Société populaire, en juin 1792 .....	1 750 l.
Autre recette pour les défenseurs de la patrie .....	7 757 l. 15
Autre <i>idem</i> .....	192 l.
Autre du lendemain de l'invasion du camp de Blanc-Pignon distribuée à la garde nationale d'Orthez, qui partit pour défendre cette frontière envahie par le tyran espagnol ...	950 l.
Autre du mois pluviôse de la présente année à l'occasion de l'affaire du 17 dudit .....	5 050 l.
En outre 600 liv. remises à divers volontaires qui se sont retirés estropiés.	

*Autres dons en effets envoyés tant à l'armée qu'aux hôpitaux, depuis le commencement de la République.*

100 roupes, capes ou manteaux ; 113 habits uniformes ; 6 vestes ; 6 culottes ; 191 paires de bas ; 26 paires de guêtres ; 141 paires de souliers ; 1 008 chemises ; 768 serviettes ; 76 mouchoirs ; 231 paires draps de lit ; 70 bonnets de coton et de police ; 150 livres charpie et compresses ; 80 matelas ; 6 pantalons ; 6 gilets ; 16 nappes ; 10 essuie-mains ; 12 quintaux mitraille ; 20 caleçons ; 20 cols.

(1) C 299, pl. 1045, p. 9. Broch. impr. chez Dauron, à Pau.

Il reste encore en magasin une grande quantité de vieux linge dont on se sert pour faire de la charpie.

Signé : P. LAMATABOIS (présid.), BORDENAVE (secrét.).

## 8

La société populaire des sans-culottes de la commune de Meaux donne une entière adhésion aux travaux de la Convention nationale.

Insertion, par extrait, au bulletin (1).

[Meaux, 28 vent. II] (2)

« Citoyens représentans,

La lecture du rapport fait par Saint-Just à la Convention, le 23 de ce mois, nous a pénétré tout à la fois d'horreur et d'indignation. Les dispositions vigoureuses du décret qui a suivi vous donnent de nouveaux droits à notre reconnaissance, de nouveaux titres à notre confiance. Les factions sont pour la liberté des ennemis plus dangereux que la tyrannie, les factieux sont plus criminels que les tyrans nés sur le trône, ou qu'ils se croient appelés par leur naissance à régner arbitrairement sur leurs semblables.

Traitez donc les factieux comme les tyrans. Que leur sang coule donc sous le glaive vengeur de la Justice, et cimente à jamais les fondements de la République si glorieusement élevés par vos travaux sur les débris de tous les despotismes, tandis que sur nos frontières, le courage invincible de nos frères d'armes, repousse et anéantit par les armes les efforts des rois coalisés contre la liberté du monde. Exterminez par la loy tous ceux qui, dans l'intérieur, pourris par la cupidité, l'ambition et la corruption, tenteroient de secourir leurs abominables projets. Représentans, tel est notre vœu et celui de tous les Républicains de la France. Recevez notre adhésion à vos derniers travaux, et l'assurance qu'il n'en est pas un de nous qu'il ne soit résolu de s'ensevelir avec vous sous les ruines de la France plutôt que de ne pas voir régner la liberté et l'égalité ».

BERTOLIO (présid.), G. LECLER (secrét.), PIHETS, MULLOT (secrét.).

## 9

La société populaire d'Essômes (3), canton et district d'Égalité-sur-Marne, département de l'Aisne, après avoir félicité la Convention sur son ouvrage, et l'avoir invitée à rester à son poste, la prie aussi de vouloir bien confirmer un arrêté du district d'Égalité, par lequel il autorise ladite société à tenir ses séances dans le bâtiment connu ci-devant sous le nom de maison abbatiale.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines nationaux (4).

(1) P.V., XXXIV, 3. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>); Débats, n<sup>o</sup> 556, p. 153; Ann. patr., n<sup>o</sup> 446.

(2) C 299, pl. 1045, p. 13.

(3) Et non Essonnes. Égalité-sur-Marne, ci-devant Château-Thierry.

(4) P.V., XXXIV, 3. B<sup>in</sup>, 2 germ. (suppl<sup>t</sup>).

## 10

Les maire et officiers municipaux de la commune de Bergzabern, district de Landau, département du Bas-Rhin, jurent d'être constamment fidèles à la République, et invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que les tyrans soient entièrement écrasés.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Bergzabern, 15 vent. II] (2)

« Citoyens représentans,

Vous avez proposé à la France une nouvelle Constitution qui la rendra heureuse et que nous avons acceptée, comme tous les bons républicains ont fait. C'est elle qui a régénéré la France, et c'est vous qui êtes les auteurs de cette régénération. Vous avez travaillé jusqu'à présent pour le bien de la patrie; elle vous bénira. Les enfans de nos enfans liront vos noms dans les fastes de l'empire lorsque vous n'existerez plus et ils béniront vos cendres.

Acceptez notre vœu solennel d'être fidèle à la vertu et à la République, comme vous l'êtes, et agréez notre invitation de rester sur votre poste jusqu'à ce que les tyrans seront entièrement écrasés. S. et F. ».

Au nom des c<sup>ns</sup> de la commune : KOCH (mairie), HERTLÉ (off. mun.).

## 11

Le conseil général révolutionnaire de la commune de Rouen s'indigne de la scélératesse des nouveaux conjurés; il demande qu'on en fasse prompte et éclatante justice.

Insertion, par extrait, au bulletin (3).

[Rouen, 29 vent. II] (4).

« Citoyens représentans,

Jusques à quand donc abuseront-ils de notre patience ces modernes Catilina? Jusques à quand le peuple français sera-t-il le jouet de leurs intrigues et de leurs complots liberticides? Quoi! Ils vouloient nous donner un roi! Quoi! ils vouloient en cimenter le trône du sang des Jacobins et armer contre les patriotes les bras des scélérats qui attendent dans le séjour du crime la peine due à leurs forfaits! Quoi! La Convention nationale, cette auguste assemblée, dépositaire de nos pouvoirs, le sanctuaire des vertus et l'effroy des tirans, devoit... Nous frémissons d'horreur, et notre indignation ne peut qu'égaliser la scélératesse des conspirateurs.

Législateurs, une vaste conjuration menaçait la souveraineté du peuple français et contre ses représentans. Les traîtres sont démasqués; qu'ils

(1) P.V., XXXIV, 4. B<sup>in</sup>, 2 germ. (suppl<sup>t</sup>).

(2) C 298, pl. 1032, p. 5.

(3) P.V., XXXIV, 4. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ.; Mon., XX, 29.

(4) C 298, pl. 1032, p. 7.